VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Moitié Indivise d'Intérêt
—EN ET A—
Un Ilet Splendide du Deuxième District,
Rues Napoléon, Alexandre, Bienville et Conti.
—LE BIEN CONNU—

"LOEPER'S PARK"

Renommé comme Endroit de Plaisir et Lieu pour Pique-nique.
Succession de Adolph C. Leeper.
No 61,065—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 26 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté et signé le 24 mai 1900, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt du défunt Adolphe C. Leeper, étant une moitié indivise d'intérêt en et à

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, et en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre, mesurant 314 pieds 4 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Conti et Bienville, 300 pieds 9 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Napoléon et Alexandre.

Les améliorations sur ledit ilet comprennent un magasin et résidence contenant à peu près 6 chambres, un splendide pavillon de danse, etc.

Une occasion rare offerte aux spéculateurs, placeurs, d'acquérir la moitié non divisée d'intérêt dans cet ilet de terre de valeur, jusqu'ici connu comme "Leeper's Park". A seulement deux ilets de la rue du Canal, sur la ligne du chemin de fer du Fort Espagnol, et sûr d'augmenter en valeur. La rue Alexandre est pavée et est la voie directe de la rue du Canal au Parc de Ville.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte non-aliénation, la clause de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance aux détenteurs des billets d'hypothèque; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 en plus et au-dessus de l'enchère et le paiement de tous les timbres du revenu de l'Intérieur, et faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant être passé pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Henry Chiapella, avocat.
25 mai—25 26 27—juin 3 10 17 24 à date

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété résidence commerciale de choix,

Centralement située sur les rues principales.

Toutes exceptionnellement situées et productives.

Succession de Adolphe Konrad.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 61,792.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 28 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 mai 1900 de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, en l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les résidences et magasins en briques à deux étages, centralement situés, 714 rue Perdido dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, St. Charles et Carondelet. Le lot de terre est désigné comme lot No 13 sur un devis et certificat d'arpentage fait par L. H. Pilié voyer, le 7 avril 1884, annexé à un acte le 20 mai 1884, pardevant James Fahey, ancien notaire, lequel lot mesure d'après cela, en mesure américaine, 26 pieds, 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Perdido, 102 pieds, 6 pouces et 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Carondelet, 102 pieds 5 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté et 26 pieds 2 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, avec l'usage des murs mitoyens de chaque côté et dans le fond dudit lot. Un placement sûr et productif, payant maintenant $42 par mois ou $504 par an.

2° L'élégante résidence en briques à deux étages et mansarde No 142 rue S. Remparts, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Remparts, Dryades (maintenant Place de l'Université), Canal et Commune, contenant entrée vestibule, corridor, salon double, cheminée en marbre, antichambre, salle à manger, office, cuisine et une chambre, veranda de devant en fer et galeries de derrière, corridor, 9 chambres, chambre à bain, etc., sur les étages du haut. La maison est bien tapissée, et cour pavée. Le lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Sud Remparts, sur une profondeur de 120 pieds 11 pouces et 3 lignes sur un côté et 123 pieds et 7 lignes sur l'autre ligne de côté. Une splendide situation pour résidence privée ou professionnelle, et un placement méritoire. Sujet à un bail expirant le 20 septembre 1901 au taux de $75 par mois ou $900 par an.

3° La commode et attractive résidence en bois à deux étages avec mansardes No 1426 rue Euterpe, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Polymnie, Colisée et Prytanie, retiré de la rue, contenant galeries, corridor, ... chambres, cuve, chambre à ..., 12 ... bain, etc. Le lot ... désigné par le No 28 sur un plan par Moellhausen, architecte, le 5 mars 1845, déposé en l'étude de T. O Starke, ancien notaire en cette ville, comme plan 113, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Euterpe sur 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Bon voisinage, agréable, au centre des affaires et désirable pour résidence ou placement, sujette à un bail expirant le 30 septembre 1900 au taux de $50 par mois ou $600 par an.

4° La belle résidence double, en bois, à deux étages, Nos 1715 et 1717 rue Canal, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Claiborne, Derbigny et Douane, retirée de la rue, sous barrière en fer, contenant de chaque côté galeries, corridor, huit chambres, bain, cour pavée, etc.

Le lot de terre est désigné par la lettre K sur un devis par John F. Braun voyer, daté le 9 décembre 1881, d'après lequel dit devis ledit lot mesure 35 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 130 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Derbigny, et sur l'autre ligne de côté une première profondeur de 104 pieds 5 pouces et 4 lignes, de là sur une ligne courant vers la rue Derbigny 22 pieds 1 pouce et 3 lignes, de là sur une seconde profondeur de 26 pieds 1 pouce et 2 lignes à la ligne du fond qui mesure 12 pieds 10 pouces et 5 lignes, lequel lot de terre est composé de l'entier du lot No 25, et 10 pieds de face par la pleine profondeur, entre lignes parallèles, du lot No 24 et le fond du lot No 19. Une des plus jolies et agréables portions de la rue du Canal. Un placement d'autant plus désirable qu'il est sûr et productif. Sujet à un bail au taux de $55 par mois ou $660 par an, expirant le 30 septembre 1900.

5° La moitié non divisée d'action et d'intérêt à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Claiborne, Derbigny et Douane, désigné comme lot No 26 sur un plan par E. Gatheil, voyer, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesure 28 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Canal sur 104 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois et briques, élevé de terre, à deux étages dans le fond contenant 9 chambres, etc., désigné par le No 718 rue Canal.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs desdits billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, N. P., incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.
26 mai—juin 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE CHOIX

DANS LE

TROISIEME DISTRICT.

2519-2523—Rue DECATUR entre la rue Espagne et l'avenue Lafayette.

BOULANGERIE établie depuis de longues années et belle résidence à deux étages. Louée à bail jusqu'au 1er juin 1902 à raison de $600 par an, payable $50 mensuellement. Occupée depuis dix ans par George Kaupp. Le SHOP débite environ un baril de farine par jour.

Encoignure de la rue DECATUR et l'avenue LAFAYETTE—Elégant édifice à deux étages, distribué pour magasin et résidence.

2518-2520—Rue DECATUR, entre l'avenue Lafayette et la rue Espagne—Belle bâtisse à deux corps de logis, à un étage.

Succession de Madame Margaret Schatz.

No 61,326—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue Commune, MERCREDI, le 20 juin 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 10 mai 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Deux certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Decatur, Espagne, Chartres et l'avenue Lafayette, désignés par les numéros Cinq et Six, sur un plan particulier de Joseph Pilié, voyer, daté le 10 mars 1840, déposé dans le bureau de A. Mazureau, notaire; les deux dites portions de terre mesurent ensemble 61 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 102 pieds entre lignes parallèles, bornées dans le fond par le lot numéro Sept.

Les améliorations comprennent une magnifique bâtisse à deux étages couverte en ardoises, la partie du bas en briques, et connue par le numéro 2519 rue Decatur, ayant quelque neuf chambres, hall, pallier, une grande bâtisse à un étage dans le fond, couverte en ardoises, une autre bâtisse à un étage couverte en ardoises, avec les fours pour l'usage de la boulangerie, une autre bâtisse à un étage couverte en ardoises, connue par le numéro 2523 rue Decatur, ayant une chambre et un magasin pour la vente de pain, gâteaux, etc., grande entrée pour voiture, citerne, latrines, water works, etc.

Cette boulangerie est établie depuis près de cinquante ans et devrait attirer l'attention de ceux qui désirent s'établir dans l'exploitation de ce genre d'affaires. Vendue sujet au bail expirant le 1er juin 1902 à raison de $600 par an payable $50 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette et les rues Decatur, Espagne et Nord Peters, désigné par la lettre B, et mesure 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Decatur, 53 pieds 6 pouces de profondeur sur une première ligne de profondeur la plus près de la rue Espagne, puis 7 pieds sur une ligne parallèle à la rue Decatur, puis 28 pieds 2 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur, 86 pieds 2 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de profondeur et face à l'avenue Lafayette et 8 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, le tout mesure américaine.

Les améliorations comprennent une élégante bâtisse à deux étages couverte en ardoises comme magasin et résidence, le rez de chaussée ayant un grand appartement adapté pour l'usage de n'importe quel genre d'affaires et quelque sept chambres au second étage, citerne, latrines, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette et les rues Decatur, Espagne et North Peters, désigné par la lettre A, et mesure, commençant à une distance de 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de l'encoignure Lafayette et Decatur, 30 pieds de face sur la rue Decatur 53 pieds 6 pouces sur une première ligne de profondeur le plus près de l'avenue Lafayette, puis sur une ligne parallèle à la rue Decatur 7 pieds, puis sur une seconde ligne de profondeur de 28 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de l'avenue Lafayette, 81 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée la plus près de la rue Espagne et 23 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une belle bâtisse à deux corps de logis couverte en ardoises ayant 6 chambres et deux cabinets, hangar, citerne, etc., et connue par les numéros municipaux 2518 et 2520 avenue Lafayette.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement et garanti par le lien et privilège du vendeur et hypothèque conventionnelle respectivement sur lesdites propriétés et toutes les autres clauses de sécurités, les acquéreurs assumeront les taxes de 1900 en sus de leur enchère respective. Les actes de vente devront être passés pardevant Charles J. Théard, notaire public, qui devront payer les Internal Revenue Stamps et faire un dépôt de 10 0/0 sur le prix de l'adjudication.
John L Peytavin, avocat.
17mai—17 18 19 23 30—juin 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Second District,

No 918 rue Bourgogne entre Dumaine et St-Philippe.

SUCCESSION DE Mme THEODORE OWIN.
No 61,826—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI, 6 juin 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 30 avril 1900 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 85, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, St-Philippe et Dumaine, mesurant, mesure française, 30 pieds de face sur la rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse devant couverte en ardoises devant et à l'arrière, une autre bâtisse couverte en ardoises ayant deux chambres et cabinets, hangar, fermé, citerne, latrines, hangar à laver, porte cochère, etc., etc.

Termes et condition—Un tier ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété et portant intérêt à raison de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John R Legier, notaire public et de contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et de coutume en égard au transfert de la police d'assurance, le paiement des frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire, etc., les taxes de l'année 1900 et les timbres de l'internal revenu des Etats-Unis devant être assumés et payés par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication. L'acquéreur déposera avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère au moment de la vente pour garantir la vente.
2 mai—2 9 16 23 30—juin 6

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

... rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 2203 rue Philip,
Coin Franklin, contenant quatre chambres.
En l'affaire de la succession de Thos. Shaughnessey et femme—No 62,190 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 445 rue du Camp—MARDI, le 3 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune où le plan montre les pleins détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division A., daté et signé le 29 mai 1900, rendu en l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, pour vendre à l'enchère publique, après le délai et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Franklin et Liberté, formant le coin des rues Philip et Franklin, et mesurant trente (30) pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Philip sur une profondeur et face à la rue Franklin de quatre vingt dix (90) pieds, entre lignes parallèles, ledit lot est formé d'une partie d'un lot désigné par le No "Un" sur un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, sur le numéro 1 2. Les améliorations consistent en un cottage simple contenant quatre chambres.

Termes et conditions—Devant être vendu à l'enchère publique aux termes de un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un [1] et de deux [2] ans avec billets portant un taux d'intérêt de 8 0/0 par an de la date jusqu'au paiement, hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et assumer les taxes dues en 1900 et payer les frais de l'acte de vente incluant les timbres du revenu, pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Hubert M. Ansley, avocat de l'administrateur.
31 mai—31—juin 5 9 19 26—juil 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Cottage Double,

Nos 2112-2114 RUE LAUREL,

Contenant 4 Chambres de chaque côté, avec Maisons à deux étages dans la cour. Ayant une valeur de location de $312 00 par an.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Martha Jenevein, veuve de James J. Given—No 40,312 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 445 rue du Camp—JEUDI, le 28 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. Nos 840 et 842 rue Commune, où le plan démontre tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 24 mai 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitude et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jackson, Joséphine et Annonciation, désigné comme lot No 7 C sur un devis fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, le 6me jour de septembre 1884, d'après lequel dit devis ledit lot mesure, en mesure américaine 38 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 126 pieds 7 pouces et une ligne.

Termes et conditions—Devant être vendu à l'enchère publique au terme de la moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège, et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant l'assurance et la stipulation pour 10 pour cent pour honoraires d'avocats en cas de procès. L'acquéreur devant payer les taxes pour 1900 et les timbres du revenu de l'intérieur et l'acte de vente pardevant Emanuel L. Weil notaire.
26 mai—26—juin 1 8 17 23 27 28

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 3 JUILLET.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés Substantielles et rémunératives

DANS LE DEUXIEME ET TROISIEME DISTRICTS.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune.—MARDI, 3 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu le 23 mai 1900, et signé le 29 mai 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée Veuve Julia Daliet et al, vs la mineure Adrienne Metreaud et als, No 59,086 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, sera vendue la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro deux, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Broad, Conti et White, sur un devis annexé à un acte de vente de Mme veuve Tree à Dennis Kelly, en l'étude de William Shannon, notaire, le 13 juillet 1866, et mesurant trente pieds de face à la rue Bienville sur cent huit pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur. Les améliorations comprennent une maison double en bois avec quelque six chambres, hangar, etc, connue par le No 2703 rue Bienville.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Montégut et Clouet, composée de deux morceaux, à savoir:

A La partie du fond du lot No Un sur un devis de Braun, voyer, annexé à un acte de Cohn, notaire le 15 juillet 1871, commençant à une distance de quatre vingt trois pieds neuf pouces du coin de la rue Montégut et mesurant vingt-quatre pieds neuf pouces de face à la rue Chartres et vingt-sept pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Clouet et vingt sept pieds six pouces de profondeur sur la ligne de côté opposée, vers la rue Montégut.

C. La partie du fond du lot numéro deux sur ledit devis, commençant à une distance de quatre vingt huit pieds, sept pouces de la rue Montégut et mesurant dix-neuf pieds onze pouces sur la ligne vers la rue Royale, vingt sept pieds de profondeur sur la ligne parallèle à la rue Clouet et vingt six pieds et six pouces sur la ligne de côté opposée, vers la rue Montégut et jouir de l'usage d'un lieu d'aisances en commun avec la balance du lot numéro deux.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple ardoisé contenant quelque trois chambres, hangars, etc, et connu par le No 3013 rue Chartres.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No soixante deux, borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, ledit lot est désigné par le No deux et mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Roman sur cent vingt pieds six pouces de profondeur entre lignes égales.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, ardoisé, contenant quelque 5 chambres, corridor, cuve, etc., et connu par les Nos 215 et 217 rue Douane.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs, souscrits et endossés par eux, daté du jour de l'adjudication et portant 8 0/0 par an d'intérêt de ladite date jusqu'au paiement final, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et divisés en coupons pour les parties en intérêt, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité le pacte de non aliénation, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat, le transfert des polices d'assurance aux détenteurs des billets hypothécaires, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1900 en plus et au-dessus de l'enchère, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, ensemble avec les timbres du revenu interne de E. U. aux frais de l'acquéreur.
Henry Chiapella, avocat pour les plaignants.
J. L. Peytavin et V. Fouion, avocats pour les défendeurs.
2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 2 3

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS,

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.
No 61,854—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le VENDREDI, le 29 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour, maintenant absent en congé, daté le 28 mai 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St-Jane, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds, neuf pouces de face à la rue Perdido, soixante-quatre pieds, un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante-huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido; le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1869, et déposé, en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plan No 1.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., là-dessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7, dans l'ilet No 6, compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jane et Ste Adeline, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D L Mc Cay ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 8 3/4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot No 6: et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les roles d'assessements des taxes, est situé dans l'ilet No 440, quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rue S Derbigny, Perdido, Claiborne & Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite, comprennent une maison en bois à un étage à l'encoignure, occupée comme un "stand" d'huitres, etc., et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S. Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un placement bon et payant.

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Théodore G. Spitzfaden, Esq., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.
Carroll & Carroll, avocat des pétitionnaires.
29 mai—29—juin 3 10 17 24 29

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 62,113.
Succession de Jules Lamothe et femme.

MAGASIN ET RESIDENCE
Simple à Deux Etages,
No 1839 rue St. Philippe,
coin Nord Roman,
Mardi, 3 Juillet 1900

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour ci-dessus nommée, en l'affaire ci-dessus mentionnée et numérotée, nous offrirons à vendre aux enchères publiques:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Roman, Ursulines, Derbigny et St-Philippe, formant le coin des rues St-Philippe et Roman, et mesurant vingt pieds deux pouces de face à la rue St-Philippe sur soixante-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur et face à la rue Roman.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple en bois à deux étages—magasin et trois chambres au rez-de-chaussée, louée à peu près $10 par mois, et quatre ou cinq chambres au premier étage non occupées: la rue St-Philippe est pavée en briques vitrifiées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de l'acquéreur payables en 1 et 2 ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur et autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, transfert de l'assurance, etc. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 et payer les timbres du Revenu de l'Intérieur des E. U., et le coût de l'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, dix pour cent requis au moment de la vente.
Plan à la Bourse.
FITZPATRICK SMITH ET ROSENBERG,
Encanteurs, Bureaux 409 rue Baronne et 134 rue Carondelet.
2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 2 3

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 2324 RUE BOURBON,

Près de l'Avenue Claiborne.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune — MARDI, le 26 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 mai 1900 et rendu dans la succession de Salvatore Calesgno, No 62,146 du dossier de ladite Cour—

Le joli cottage double en bois convert en ardoises, No 2324 rue Bourbon, contenant galerie sur la façade et six chambres, et aussi une cuisine détachée sur un autre côté, hangar, citerne, etc. La maison est retirée de la rue, et dans la cour il y a des arbres fruitiers et des vignes, décrit comme suit:

Un certain lot de terre avec améliorations situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon (ou Bagatelle), Claiborne, Derbigny (ou Prosper) et St-Antoine, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 26 et mesurant 25 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Bourbon, sur 128 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions.—Une moitié ou plus, ou tout, comptant; la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur, pardevant Zengel & Loomis, notaires, aux frais de l'acquéreur.
26 mai—26—juin 5 12 19 26

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

Magasins et Propriétés de Résidence de Valeur.

NOS 901, 903, 907, 909 ET 911 RUE RACE, COIN ANNONCIATION.

In re Frederick W. Falmer et als vs Mme Frederick Falmer, veuve de Félicien T. Lozes.

No 59,499—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 12 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 23 avril 1900, et signé le 27 avril 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation Race, Constance et Robin, désignée par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 29 septembre 1868, et annexé à un acte passé pardevant Jno. F. Coffey, ancien notaire, le 25 février 1869, laquelle portion de terre mesure 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de 95 pieds 11 pouces à la rue Race et entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Annonciation et Race; le tout étant subdivisé dans trois portions, A, B et C, dans le but de ce partage et cette vente, d'après un devis d'arpentage par C. Uncas Lewis, de la manière suivante, à savoir:

1° Le magasin et résidence désirable à deux étages, No 901 rue Race, encoignure de la rue Annonciation, contenant magasin, quatre chambres, cuisine, cour et banquette pavée. Le lot est désigné par la lettre A, et mesure 20 pieds de face à la rue Race, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur à la rue Annonciation, immédiatement en face de la place Annonciation, et rapportant $192 par an.

2° Les avantageuses résidences doubles à deux étages en bois, Nos 903 et 907 rue Race, contenant quatre chambres et cuisine de chaque côté, hangar, citerne, etc., allées de côté et banquette pavées. Le lot est désigné par la lettre B, et mesurant 34 pieds 1 pouce de face à la rue Race sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles: Rapportant mensuellement $26.

3° La résidence à un étage et demi en bois, couverte en ardoises, Nos 909 et 911 rue Race, contenant quatre chambres et cuisine de chaque côté, hangar, citerne, etc., dans la cour, allées de côté et banquette pavées, rapportant $24 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; à l'option de l'acquéreur; la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt à 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Actes de ventes pardevant Fred Zengel, notaire, incluant le prix des timbres du revenu intérieur, aux frais de l'acquéreur.
12 mai—12 15 22 29—juin 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Cottage Double en Bois

Nos 2247 et 2249 St Claude

Entre les rues Marigny et Mandeville.

Succession de Patrick Monk.
No 62,024—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 19 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la division D, maintenant absent en congé, daté le 16 mai 1900, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

Le désirable et bien situé cottage double en bois couvert en ardoises Nos 2247 et 2249 rue St Claude, contenant 4 chambres et cuisine de chaque côté: dans la cour se trouve hangar, citerne, etc.; allées de côté et banquettes pavées, décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 391, borné par les rues St Claude, Mandeville, Marigny et Marais, mesurant environ 30 pieds de face à la rue St-Claude sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit lot est désigné sur les listes d'assessement pour la paroisse d'Orléans par le No 19, et est borné sur un côté par le lot No 18, appartenant à la succession Wappler, et de l'autre par le lot No 20, appartenant à Ovide Blandin.

Conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un, ou un et deux ans, portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement; l'acquéreur assumant les taxes de 1900, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur, pardevant Zengel et Loomis, notaires, aux frais de l'acquéreur.
19 mai—19 22 29—juin 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Nos 1338 et 1340 avenue Esplanade, entre les rues Marais et Villeré

Succession de Mme Bienvenu Breaud.
No 61,774—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & Co—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau No 832 rue Commune — MARDI, 5 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 4 mai 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

La résidence-cottage désirable simple en briques Nos 1338 et 1340 avenue de l'Esplanade, avec une addition en briques à 2 étages dans le fond, contenant en tout quelque dix chambres, vestibule dans le fond, lieux d'aisance, etc. Dans la cour il y a 2 citernes, hangar, etc, allées de côté et trottoir pavé, plus amplement décrit comme suit, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Marais, Villeré et Quartier, mesurant 35 pieds 9 3/8 pouces de face à la rue Esplanade, 100 pieds 3 pouces de profondeur sur un côté, 102 pieds de profondeur sur l'autre côté et 14 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de l'acquéreurs à un et deux ans, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété, le prix entier portant intérêt à 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente contiendra toutes les clauses de sécurité usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès.

Acte de vente pardevant J. J. Ward, Esq, N. P., incluant les timbres de revenu, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour garantir la vente.
5 mai—5 8 15 22 29—juin 5

4 DÉBOUCHÉS IMPORTANTS

THE TEXAS T AND P PACIFIC RAILWAY

Aucune embarras pour répondre aux questions".

Aucun Changement de Chars AU Nord du Texas

Pour le service supérieur des passagers demandez A. S GRAHAM Agent des Passagers et des Billets Hotel St-Charles.
1er mars—

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme MARY DONNELLY
No 61,825—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, le MARDI, 5 juin 1900 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Royale, Dauphine et St. Roch, étant une portion du lot No 23, et mesurant 30 pieds de face à la rue Espagne sur 30 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est connue comme le No 717 rue Espagne.

Conditions—L'acquéreur assumera les taxes de 1900, paiera pour l'acte de vente pardevant E. J. Barnett, Esq., N. P., et déposera 20 pour cent au moment de l'adjudication avec
J. L. ONORATO.
Encanteur et Courtier en Propriétés Foncières 827 rue Gravier.
1er mai—1 8 15 22 29—juin 4 5

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEURS.

PLACEURS ATTENTION!

OCCASION RARE D'ACQUERIR LA MANUFACTURE DE PEINTURE LA MIEUX EQUIPEE DU SUD.

En activité et devant être vendue comme une manufacture en opération.

AMERICAN WHITE LEAD AND COLOR WORKS.

Faisant face au fleuve, entre les rues Jackson et Philip, incluant l'entière manufacture, avec les machines, fournitures les plus modernes et améliorées pour la manufacture de Peintures de toutes sortes. Ensemble avec tout le stock de marchandises, meubles de bureau, comptes à recevoir, comptes ouverts, clientèle, etc. Faisant face à la rivière et la ligne de ceinture, rues Philip et Levée (ou Tchoupitoulas.)

Berry Bros et als vs American White Lead and Color Works.
No 60,469—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, 21 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 15 mai 1900 par l'Hon. juge Fred D King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Tout le stock dans le commerce, meubles de bureau, billets à recevoir, comptes courants, etc., propriétés foncières, etc., appartenant à la American White Lead and Color Works, d'après inventaire enregistré en l'étude de Edgar M Cahn, N. P., No 626 Passage Commercial.

Les propriétés foncières consistent en—

Premièrement—Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Water et Levée, et désignés comme lots Nos 1 2 et 3 sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. R. Kenny, ancien notaire de cette ville. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun 21 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Water, 21 pieds 5 pouces 7 lignes de largeur dans le fond et face à la rue Levée par la profondeur suivante: lot No 1 a 88 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Philip, 87 pieds 4 pouces et 6 lignes sur le côté contigu à lot No 2; lot No 2 a une profondeur de 86 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, et lot No 3 a une profondeur de 86 pieds 2 pouces et 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Jackson.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans ledit Quatrième District, ancienne ville de Lafayette de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Water, Philip et Jackson, et formant une partie du lot désigné par la lettre Q, ledit lot mesurant 23 pieds à la rue Levée, courant en profondeur entre lignes parallèles à la rue Water.

Troisièmement—Un certain lot de terre situé dans l'ilet compris entre les rues Philip, Jackson et Levée et la levée ou chemin public, Faubourg Lafayette, maintenant le Quatrième District de cette ville, et mesurant 21 pieds 5 pouces de face au chemin public ou levée, 21 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Levée, sur 87 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne près de la rue Philip et 86 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne près de la rue Jackson, le tout d'après un plan fait par Hugh Grant, voyer de ville, le 31ème jour de janvier, 1842; et.

Quatrièmement—Tout ce morceau de terre situé sur la batture en face du faubourg Lafayette, maintenant le quatrième district de cette ville et le même faisant partie du lot désigné sur le plan dudit faubourg par la lettre Q, et ledit morceau de terre ayant, en mesure française 21 pieds de face au chemin public ou rue Levée et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles, à la rivière, borné au-dessus par le lot désigné par la lettre R sur le même plan, et au dessous par la portion restante dudit lot Q.

Cinquièmement—Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet C, borné par les rues Water, Jackson, Levée et Philip, et désigné par la lettre R, sur un plan de la ville de Lafayette fait par Hugh Grant, alors voyer de la susdite ville, lequel dit lot mesure 64 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Water, 64 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à ladite rue Levée, sur 86 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Jackson et 88 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Philip, et laquelle dite propriété comprend l'entière façade dudit ilet sur la rue Philip, des rues Water à Levée, et aussi celle sur les deux rues dernièrement nommées

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur tous et chacun des susdits lots et morceaux de terre, et tous les droits, voies, privilège, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, décorative et substantielle Nos 2215 et 2225 rue Water, s'étendant à travers l'ilet à la rue Tchoupitoulas, et la bâtisse à trois étages en briques Nos 2227 et 2231 rue Water, s'étendant aussi à travers l'ilet à la rue Tchoupitoulas, sur la ligne de ceinture faisant face au fleuve, près des lignes des chars de triques etc, en faisant un des sites les plus idéals dans la ville pour une manufacture.

Les receveurs continueront les affaires au compte de l'acquéreur de la date de la vente jusqu'au passage final des titres.

Condition—Comptant.

Acte de vente et tous les timbres du revenu pour propriétés foncières aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar M. Cahn, notaire.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

F. F. Hansell, Louis Mathes, Receveurs.
Dilkinspiel & Hart, Dart & Kernan, Girault Farrar, Gus Lemle, R. J. Maloney. Avocats.
16 mai—16 24 27—juin 3 10 17 au 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple No 422 rue Joseph

Entre Laurel et Annonciation.

Oscar A. Schneidau versus Henry Jenny, tuteur naturel.

No 59,007—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, 21 juin 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 4 mai 1900 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 11 de Hurstville, bornés par les rues Joseph, Laurel, Arabella et Jersey, désignés comme lots Nos 16, 17 et 18, contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits y appartenant.

Les améliorations comprennent un cottage simple, en bois avec toit ardoisé, élevé de terre de 4 pieds. La maison contient veranda de devant, grand corridor central et 8 chambres, écurie, hangar cuve, etc.; grand terrain contenant promenades, platebandes, plusieurs pêchers, etc; la maison retirée du trottoir; trottoir pavé avec des briques.

Conditions—Comptant.

10 pour cent comptant de dépôt requis au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, N. P.
16 mai—16 24 27—juin 3 10 17 à date

VENTES A L'ENCAN.

Sroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété excellente pour Laiterie.

SUCCESSION DE JACQUES BARRERE.
No 60,168—Division B—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI le 14 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 4 mai 1900 par l'Hon. juge Fred. D. King, de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet ou portion de terre située dans le Quatrième District étant l'ilet No 743 borné par les rues St Pierre (maintenant Pin), Lowerline, Vénus et le Drainage Canal ou Washington Shell Road, mesurant 252 pieds 6 pouces sur le Drainage Canal ou Washington Shell Road, sur 250 pieds sur la rue Vénus, 84 pieds 5 pouces sur la rue Lowerline et 101 pieds 8 pouces sur la rue Pin, connue comme la rue St Pierre, d'après un plan d'arpentage de Wm H. Williams, voyer, daté le 29 juin 1867, ensemble avec tous les droits améliorations, etc., établie, etc., aussi tous les droits, titres et intérêts de ladite succession de Jacques Barrère et femme au canal de l'avenue Washington et au chemin coquillé devant ladite propriété et ayant 45 pieds de la ligne de limite ci dessus décrite et à travers le canal Washington et une portion du chemin coquillé, comme il est plus amplement démontré sur un plan à la Bourse des Propriétés Foncières.

Les améliorations comprennent une grande laiterie en bois, avec toit en tuiles, et un cottage en bois, ardoisé, près du coin de l'avenue Washington et la rue Lowerline. La maison contient galerie de devant, corridor et sept chambres; dans la cour est un hangar, cuve et puits. Susceptible de $15 de loyer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de un et deux ans avec billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles, telles que honoraires d'avocat en cas de procès, police d'assurance; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer les taxes de 1900.

Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Deibel, notaire.
11mai—11 18 22 27—juin 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA BALANCE

—DES—

Propriétés Mobilières

ET DÉPENDANCES.

Union National Bank vs Stone Land & Gravel Company.

No 61,262—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—MERCREDI, le 6 juin à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 14 mai 1900, de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, à savoir:

1° Dix actions du stock capital de la Banque Nationale de l'Union de la Nouvelle-Orléans, valant $100 chacune.

2° Une Barge appelée le "Tom", coque à plat bords, bouts carrés, franc tillac, 144 10" de long 30 10 de large; portant à peu près 750 tonnes.

3° Une vieille coque, ayant bouilloire A un cadre et cabestan à vapeur, étant l'item mentionné dans l'inventaire comme "Vanoe No 1."

4° Mudscow No 1, bâti à plat bords quête aux deux extrémités, 71 de longueur, 20 3" de largeur, 6 de profondeur, portant 60 yardes cubes.

5° Mud Scow No 2. Bâti en plat bords, quête aux deux extrémités. 70 9" de longueur, 20 3 de largeur, 6 de profondeur ayant deux poches et d'une capacité d'à peu près 80 yardes cubes.

6° Chantier à sections. Longueur en entier, plus de 42, longueur entre les deux troncs 34 4", largeur 12 2", hauteur des troncs 5".

7° Bail de la Carrière "Grand Gulf". Etant un bail fait par Charles John on le 9 février 1895 à J. H. Gunning, le même courant pendant dix ans de ladite date.

8° Propriété Grand Gulf, bâtisse sur la propriété à bail Grand Gulf acquis de J. H. Gunning.

9° Lidgerwood Cableway — 1 Lock-Miller cableway de 600 pieds avec support pour machine à câble, etc, 2 cylindres de machine 8" de diamètre x 10" de coup, machines réversibles, 1 "Reel" 1 1/4 de diamètre, câble en acier 5 'Fair Leaders'; 12 boîtes pour arbre moteur. 1 rouleau de ressort 5 1/2 x 6" 5 rouets en fonte 30" de diamètre avec 2 1/2" arbre 1 ... de long. 1 support. 1 poulie en fer fondu 24" de rouet avec tourniquet.

10° Machine à broyer—1 broyeur Gates No 3 ayant un morceau d'entre 2 1/4 x 20 de longueur, 1 morceau 2 1/8"x5' 6" de long, avec clavette, cran en biseau, "split pulley". 1 morceau d'arbre 2 1/8" 4' 7" de long ayant une poulie à ceinture 8" de face 10" de diamètre. 1 poulie de 5" de face 24" de diamètre, 1 pièce 2 1/8"x3 1/4" de long. 1 poulie 12" de face 24" de diamètre, 1 poulie 10 1/2" et 3" de diamètre.

11° Chemin de fer portatif. 67 morceaux de rails de 16 lb. mesurant 4,010 pieds 88 morceaux de rails de 12 lb. mesurant 1,073 pieds.

12° Claires—1 claire tournante 42" de diamètre. Réseau 3/4" de maille, arbre 4". 1 1/2" claire tournante 44" de diamètre. Réseau 7/16" de maille, arbre 4".

13° "Hoppers" 2 1/2x10x9' de hauteur, bâtis en pin.

14° "Hopper" (mobile), 10x14 x9', 6" de haut. Le cadre est de 8"x8" en pin à des connexions pour tuyau de 30" et une section dans le cadre pour 30" de tuyau en fer.

14° Poulie et accessoire, poulie mobile et accessoire, installations pour campement, machines et outils Urancie sur le Vance. 300 lbs 1 jeux de burning brand, Nos 0 à 9, 1 1/4" de long 1 burning brand ... S. S. & G. Co. 1 jeu de patrons 0 à 9, 12" de long 1 jeu de patrons 0 à 9, 6" de long. 1 poulie simple 18", 1 poulie double 18", 1 patron No 51, 2 vieilles poulies en fer forgé pour chaîne. 1 poulie en fer forgé pour câble en fil de fer. 1 jeu de poulies de 6" 2x3 avec 10' de nouveau câble de Manila 2 1/4. 2 ciseaux de forgeron. 2 ciseaux froids de forgeron. 1 marteau de forgeron de 2 lbs. 1 "Blacksmith Hardie". 1 enclume de forgeron 171 lbs. 1 "Buffalo Forge". 2 chutes en fer forgé de 3/8" 10 pieds de long. 4' 6" de large. 5 1/2" de côté. 1 poulie 13" de diamètres, 8 1/2 de face. 2 1/8 "Shaft Bore." 1 poulie 19" de diamètre. 6" de face. 2 7/16 "Shaft Bore." 1 poulie 17" de diamètre, 7" de face. 2 1/4 "Shaft Bore."

Poulies pour chaîne. 7—14" de diamètre, 2" de face, "shaft bore" 1 1/2". 2—15" de diamètre 3" de face "shaft bore" 1 1/2". 1—15" de diamètre 4" de face 1 1/2. 1 "Conveyor Belt" avec baquets, 1 "Conveyor Frame" avec boîtes, 6 lits de char (sans valeur), 6 pioches, 14 pics, 2 grattoirs à draguer, commun, 1 Joint flexible Moran de 10".

15° Machines de American Hoist & Derrick Pattern—1 cadre circulaire de Derrick "turn table", 1 "wench" tournant, 1 boîte de haut pour "derrick" 1 boîte pour le bas d'un "derrick", 1 machine Randell 10x14 avec arbre et roue pour courroie, 1 pompe à vapeur Cameron No 11950 grandeur 2 10 paires de roues jauge 8' 9", essieu 2 1/4" tourillon 2 1/4, les roues ont 12" de diamètre 4 1/4 de face 1 1/4" de saillie; 11 morceaux de tuyau de décharge en fer 1 1/8" 3" de diamètre 11' 8" de long, 1 coude, 1 ... I. tuyau de déversement 30" de diamètre

16° Un lot de feraille. Vieille fonte 3804 livres. "Fish Plate" 150 livres "R R. Spikes" 110. Vieux fer forgé 393. Total 4199 livres

Conditions de la vente—Comptant
T. M MILLER
Avocat pour les Receveurs.
I. HECHINGER,
J. E. CRUSEL,
Receveur et Co receveur.
24 mai—24 27 31—juin 3 à 6